



ARML - 3 rue de la Rame - 49100 Angers
<https://arml.r-e-f.org>
mail : radioamateurs.arml@gmail.com

Janvier 2024

Cotisation 2024 : 25 euros

Règlement par virement bancaire

Pour faciliter le travail de notre trésorier, merci de bien saisir « votre nom, indicatif, cot2024 » dans le libellé du virement.

Certains systèmes permettent d'associer un mail automatique d'information au bénéficiaire en saisissant son adresse. Courriel de l'ARML: radioamateurs.arml@gmail.com

Merci pour votre compréhension et votre adhésion.

Le Conseil d'Administration de l'ARML

Association des Radioamateurs du Maine et Loire :
IBAN : FR76 1027 8394 3000 0219 0180 193



CM TRELAZE
TEL 02-41-21-49-49

5 RUE JEAN JAURES
49800 TRELAZE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	39430	00021901801	93	CM TRELAZE

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8394 3000 0219 0180 193	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

ASSOCIATION DES RADIOAMATEURS DU
MAINE ET LOIRE
3 RUE DE LA RAME
49100 ANGERS



ARML - 3 rue de la Rame - 49100 Angers

<https://arml.r-e-f.org>

mail : radioamateurs.arml@gmail.com

Formulaire d'Adhésion 2024 à l'Association des Radioamateurs du Maine et Loire
(à renvoyer par mail ou courrier)

Nom, Prénom

Indicatif (s'il y a lieu) :

Rue/ Lieu-dit :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

mail :

Moyen de règlement :

saisir « Chèque , Espèces ou Virement »

Date :

Je déclare vouloir adhérer à l'ARML. Saisir « oui »

J'ai bien noté que mes informations personnelles seront conservées dans les fichiers de l'ARML à des fins de communication avec les adhérents et que je dispose d'un droit d'accès pour en demander la rectification, la limitation de leur traitement ou leur effacement.